

Lion Électrique nomme Nathalie Giroux au Poste de Chef du capital humain

7/21/2021

MONTRÉAL, le 21 juill. 2021 /CNW Telbec/ - La Compagnie Électrique Lion (NYSE: LEV) (TSX: LEV) (« Lion » ou la « Société »), un fabricant de premier plan de véhicules urbains de poids moyens et lourds entièrement électriques, a annoncé aujourd'hui la nomination de Nathalie Giroux à titre de Chef du capital humain, à compter du 9 août 2021. Dans ce rôle, Mme Giroux supervisera tous les aspects des ressources humaines et mettra en œuvre des stratégies visant à développer et promouvoir les meilleures pratiques en gestion des ressources humaines, opérations, développement organisationnel, gestion et acquisition de talents. Elle se concentrera également sur la culture d'entreprise et l'engagement des employés alors que Lion continue d'accroître ses effectifs à travers l'Amérique du Nord.

« Chez Lion, nous croyons fermement que nos employés sont notre atout le plus précieux et ce qui nous distingue vraiment dans un secteur concurrentiel et en constante évolution », a déclaré Marc Bédard, Président et fondateur de Lion Électrique. « Alors que Lion est en pleine phase de croissance, il est essentiel d'aborder la culture d'entreprise et du développement des employés de manière stratégique afin de garantir que notre approche des ressources humaines est en parfaite adéquation avec notre stratégie d'affaires, nous permettant ainsi de maintenir notre position de chef de file du marché des véhicules lourds zéro émission. Nous sommes ravis d'accueillir Nathalie dans l'équipe alors que notre objectif est axé sur la croissance et l'innovation. »

Mme Giroux arrive chez Lion avec une feuille de route jalonnée par 25 ans d'expérience en ressources humaines, en gestion de talent et en valorisation de culture d'entreprise. Avant de rejoindre Lion en tant que Chef du capital humain, elle a occupé un poste similaire chez Uni-Select, une entreprise spécialisée dans la distribution de produits automobiles destinés au marché secondaire de l'automobile. Mme Giroux est arrivée chez Uni-Sélect après plusieurs années dans l'industrie aéronautique, ayant occupé le poste de Vice-présidente des ressources humaines, de la défense et de la sécurité chez CAE. Elle a également occupé auparavant un poste de direction et supervisait la

rémunération globale chez Molson Coors. Enfin, au cours de son parcours professionnel, elle a siégé à plusieurs comités de ressources humaines et de gouvernance à différents titres, et elle a contribué à plusieurs fusions et acquisitions d'entreprises intégrées avec succès.

Mme Giroux détient un baccalauréat en sciences avec une mineure en études commerciales de l'Université Concordia. Elle possède également le titre de fellow à l'Institut canadien des actuaires et est administratrice de sociétés agréée, en plus de siéger au conseil d'administration de la Fondation du Collège André-Grasset.

À propos de Lion Électrique

Lion Électrique est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. Nous pensons, concevons et produisons des camions commerciaux urbains 100% électriques de classe

5 à classe 8 et des autobus et minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble tous les composants clés de ses véhicules : châssis, ensembles de batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

Toujours à l'affût des nouvelles technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques qui sont adaptées à la réalité de ses utilisateurs et leurs besoins quotidiens. Nous croyons que l'électrification des transports est un catalyseur majeur pour l'amélioration de notre société, de notre environnement et surtout de notre qualité de vie. Les actions Lion sont transigées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

Lion Électrique, le choix brillant.

TheLionElectric.com

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations ne portant pas sur des faits passés qui figurent dans le présent communiqué constituent des « déclarations prospectives » (et de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières) au sens donné au terme forward-looking statements dans le paragraphe 27A de la Loi de 1933, y compris les déclarations concernant la construction prévue et l'entrée en service de l'usine de fabrication de Lion ainsi que sa capacité de production prévue. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « croire », « continuer », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et par des mots comme « potentiel », « éventuel », « futur », « cible » et d'autres termes semblables qui indiquent des faits ou des tendances à venir ou

qui n'énoncent pas des faits historiques, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur diverses hypothèses, indiquées ou non dans le présent communiqué, et sur les attentes actuelles de la direction de Lion, sans qu'il s'agisse d'une prédiction du rendement réel. Les déclarations prospectives sont présentées dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de Lion, ainsi que de mieux comprendre les activités de Lion et l'environnement dans lequel Lion prévoit exercer ses activités. Le lecteur est avisé que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins et qu'ils ne sont pas destinés à servir de garantie, d'assurance, de prédiction ou de déclaration définitive d'un fait ou d'une probabilité pour un investisseur, qui ne doit pas s'y fier.

Les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques inhérents, dont la plupart sont difficiles à prévoir et dont beaucoup sont hors du contrôle de Lion. Les déclarations prospectives se fondent sur un certain nombre d'hypothèses et sur d'autres facteurs que Lion estime appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, il n'est pas garanti que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes ou que la vision, les activités, les objectifs, les plans et les stratégies de Lion se réaliseront. De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Lion Électrique, ou les événements ou développements futurs, diffèrent profondément de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives.

En outre, les déclarations prospectives reflètent les attentes, les opinions, les plans ou les prévisions de Lion à la date du présent communiqué. Lion prévoit que ses évaluations seront appelées à changer à mesure que la situation évoluera. Cependant, même si Lion décide d'actualiser les déclarations prospectives à un moment donné dans l'avenir, elle n'a aucune intention ni obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'exige. Il ne faut pas considérer que les déclarations prospectives représentent les évaluations de Lion à une date postérieure à la date du présent communiqué. Les déclarations prospectives de Lion sont données entièrement sous réserve du texte intégral de la présente mise en garde. La version intégrale de la mise en garde relative aux déclarations prospectives ainsi qu'une description des hypothèses et des facteurs de risque qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Lion, ou sur les événements ou les développements futurs de Lion, lesquels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives, sont incluses dans la déclaration d'inscription sur formulaire F-4 déposé par Lion sur EDGAR, sous son profil, à l'adresse www.sec.gov.

SOURCE La Compagnie Électrique Lion